



FORMATION D'INGÉNIEURS PAR APPRENTISSAGE EN AGROALIMENTAIRE



des compétences adaptées à vos besoins ”



Pour l'Entreprise recruter un Ingénieur en apprentissage présente **4 avantages:**

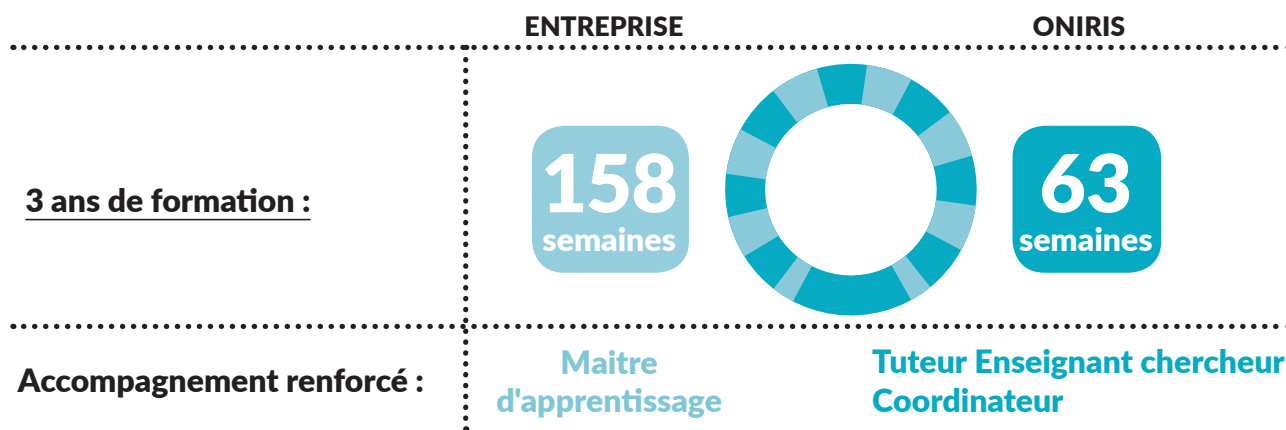
- **Former** à ses métiers mais aussi à ses méthodes, ses pratiques, sa culture d'entreprise.
- **Transmettre** son savoir faire, son expertise et préparer l'avenir.
- **Dynamiser** ses équipes grâce à la force d'innovation et les compétences nouvelles d'un jeune collaborateur.
- **Améliorer** sa productivité sans alourdir ses charges.

Oniris propose sa formation d'ingénieur par la voie de l'apprentissage en partenariat avec le CFA Nantes terre d'Atlantique.



FORMATION

Formation Ingénieur polyvalent en agroalimentaire et industries connexes (cosmétiques, pharmaceutiques)



LE RECRUTEMENT D'UN APPRENTI

Les entreprises recrutent parmi les lauréats au concours national d'apprentissage de l'enseignement agronomique public.

- Les étudiants doivent être titulaire d'un BTS/ DUT ou licence professionnelle
- Les étudiants doivent être inscrits au concours en janvier <https://www.concours-agro-veto.net>



CONTRAT

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre l'employeur et l'apprenti

- Contrat à durée déterminée de 3 ans
- Salaire

Le salaire minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les plus de 21 ans

	Apprentis entre 18 et 21 ans	Apprenti de 21 ans et plus
1 ^{ère} année	41%	53%*
2 ^e année	49%	61%*
3 ^e année	65%	78%*

* ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé



INFOS

<http://travail-emploi.gouv.fr> - <http://www.paysdelaloire.fr/politiques-regionales/apprentissage/>

